



Assemblée générale

Distr. générale
29 janvier 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 122 a) de l'ordre du jour

Financement des forces des Nations Unies

chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement

Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement

Rapport du Secrétaire général

Additif

Résumé

Le présent rapport contient le projet de budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Le montant brut des dépenses prévues durant cette période s'élève à 33 247 500 dollars (montant net : 32 514 600 dollars).

Sur l'ensemble des ressources budgétaires demandées, 57 % sont destinées au personnel militaire, 15 % au personnel civil, 26 % aux dépenses de fonctionnement et 2 % aux contributions du personnel.

Les décisions que doit prendre l'Assemblée générale figurent au paragraphe 33 du rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	4
II. Mandat	4–5	5
III. Plan des opérations et moyens nécessaires	6–16	5
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces	17	6
V. Administration financière		7
A. Ressources approuvées et dépenses pour la période allant du début des opérations au 30 juin 1999		7
B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale		7
VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents	18–19	8
A. Gouvernements qui fournissent actuellement des contingents	18	8
B. État des remboursements	19	8
VII. Matériel appartenant aux contingents	20–24	8
A. Méthode de remboursement	20	8
B. Besoins	21–24	9
VIII. Effectifs nécessaires	25–27	9
A. Modifications du tableau d'effectifs	25–27	9
B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés		10
IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	28–32	13
X. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session	33	14
Annexes		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		15
A. État récapitulatif		15
B. Répartition des ressources par grand objet de dépense		17
C. Explications supplémentaires		18
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse		22
A. Coûts standard et coûts propres à la mission		22
B. Répartition des ressources par grande catégorie du budget : coûts standard et coûts propres à la mission		26
C. Dépenses non renouvelables		27
D. Définitions d'emploi : nouveaux postes		35

III.	Observations et commentaires concernant les recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	38
IV.	Organigramme au 31 janvier 1999	40
Carte		

I. Introduction

1. Le présent rapport contient le projet de budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Le montant brut des dépenses prévues durant cette période s'élève à 33 247 500 dollars (montant net : 32 514 600 dollars).

2. Les ressources prévues pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 accusent une diminution de 1,2 % en chiffres bruts (396 400 dollars) par rapport aux crédits ouverts pour le dernier exercice budgétaire. Cet écart s'explique par une baisse de 9,8 % des dépenses liées au personnel civil, de 3,1 % des dépenses de fonctionnement et de 16,6 % des contributions du personnel qui est annulée en partie par une augmentation de 3,1 % des dépenses relatives au personnel militaire.

Tableau 1

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1997/98	Montants autorisés 1998/99	Prévisions de dépenses 1999/00	Augmentation/réduction proposée par rapport à 1998/99	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	18 321,0	18 213,9	18 781,5	567,6	3,1
Personnel civil	5 141,0	5 553,9	5 010,3	(543,6)	(9,8)
Dépenses opérationnelles	6 671,8	8 997,4	8 722,8	(274,6)	(3,1)
Autres programmes	—	—	—	—	—
Contributions du personnel	690,3	878,7	732,9	(145,8)	(16,6)
Total des ressources (montant brut)^a	30 824,1	33 643,9	33 247,5	(396,4)	(1,2)

^a Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

Tableau 2

Ressources humaines

Personnel militaire et civil	1997/98 (effectifs déployés)	1998/99 (effectifs prévus)	1999/00 (effectifs inscrits au budget)	Augmentation/ réduction par rapport à 1998/99
Personnel militaire	1 040	1 037	1 037	—
Personnel international	32	36	36	—
Personnel local	82	84	87	3

3. Les décisions que doit prendre l'Assemblée générale sont les suivantes :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 33 247 500 dollars (montant net : 32 514 600 dollars) au titre du fonctionnement de la Force pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;

b) Mettre en recouvrement le montant indiqué à l'alinéa a), à raison d'un montant brut de 2 770 625 dollars (montant net : 2 709 550 dollars) par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la mission au-delà du 31 mai 1999.

II. Mandat

Mandat de la mission

(Résolution 350 (1974) du Conseil de sécurité en date du 31 mai 1974)

4. Conformément au Protocole à l'Accord sur le dégagement (S/11302/Add.1, annexes I et II) qui a été conclu entre Israël et la République arabe syrienne, la FNUOD a pour fonctions de maintenir le cessez-le-feu, de veiller à ce qu'il soit scrupuleusement respecté et de superviser l'application de l'Accord et du Protocole en ce qui concerne les zones de séparation et de limitation.

5. Le mandat en cours vient à expiration le 31 mai 1999 (résolution 1211 (1998) du Conseil de sécurité en date du 25 novembre 1998).

III. Plan des opérations et moyens nécessaires

6. Afin de s'acquitter de son mandat, la FNUOD maintient une zone de séparation dont la longueur est d'environ 80 kilomètres et la largeur va d'une dizaine de kilomètres au centre à moins d'un kilomètre à l'extrême sud. Le terrain est montagneux et dominé au nord par le mont Hermon, ce qui nécessite l'emploi de véhicules spécialement conçus pour des routes et des terrains escarpés. La position des Nations Unies la plus élevée se trouve à 2 800 mètres d'altitude. La zone de séparation est inhabitée et surveillée par les autorités syriennes. Aucun personnel militaire autre que celui de la FNUOD n'est autorisé à y pénétrer.

7. La FNUOD est entièrement déployée à l'intérieur et à proximité de la zone de séparation et dispose de deux camps de base, de 44 positions gardées en permanence et de 11 postes d'observation. Le quartier général de la FNUOD est situé au camp Faouar et un bureau se trouve à Damas. En outre, la Force effectue des patrouilles de jour et de nuit. Le bataillon autrichien est déployé dans le nord de la zone de séparation, et le bataillon polonais dans la partie sud. Son camp de base est le camp Ziouani. Les deux bataillons procèdent à des activités de déminage sous le contrôle opérationnel du quartier général de la FNUOD.

8. Les unités canadiennes et japonaises de soutien logistique, qui sont stationnées au camp Ziouani et ont un détachement au camp Faouar, sont chargées d'assurer le transport général du deuxième échelon ainsi que le transport des troupes en rotation, de contrôler et gérer les marchandises reçues par la Force et d'entretenir le matériel lourd.

9. Le soutien logistique du premier échelon relève des contingents et consiste à transporter les fournitures jusqu'aux positions. Celui du deuxième échelon est assuré par un bataillon de logistique et celui du troisième échelon par les voies d'approvisionnement normales des Nations Unies. La tête de pont aérienne de la FNUOD se trouve à l'aéroport international de Damas, ainsi qu'à celui de Tel-Aviv. Les ports de Lattaquié et Haïfa sont utilisés pour les expéditions maritimes. La plupart des ressources dont a besoin la Force sont obtenues localement dans la zone de la mission.

10. À partir de ses différentes positions et grâce à ses patrouilles, la Force contrôle la zone de séparation et intervient à chaque fois que du personnel militaire y pénètre ou s'efforce d'y mener une opération. Cette supervision est effectuée au moyen de positions occupées en permanence et de postes d'observation, ainsi que par des patrouilles à pied et mobiles effectuées de jour et de nuit à intervalles irréguliers sur des itinéraires préétablis.

11. Ce chaque côté de la zone de séparation se trouve une zone de limitation composée de trois secteurs, dont la largeur va jusqu'à 10 kilomètres pour le premier, de 10 à 20 kilomètres pour le deuxième et de 20 à 25 kilomètres pour le troisième. La FNUOD inspecte ces secteurs tous les 15 jours afin de s'assurer que les limitations convenues en matière d'armements et de forces y sont respectées.
12. Dotée d'un effectif militaire d'environ 1 037 soldats de tous grades et d'un élément de soutien civil de 120 personnes, la FNUOD est déployée sur toute la longueur et la largeur de sa zone d'opérations. Les deux parties coopèrent pleinement avec la Force et aucun incident grave ne s'est produit depuis un certain nombre d'années.
13. En raison du terrain accidenté sur lequel opère la Force, les véhicules et autre matériel associé ont une durée de vie inférieure à la normale.
14. L'une des priorités opérationnelles et budgétaires de la FNUOD est de poursuivre son programme de renouvellement de son parc automobile dont dépend sa capacité de s'acquitter de son mandat en tant que force d'observation. En outre, elle doit toujours avoir à sa disposition les pièces de rechange nécessaires à la maintenance et à l'entretien de son parc pour disposer en permanence des moyens de transport dont elle a besoin.
15. Parmi les autres priorités de la Force figurent le renforcement de la capacité de son corps de génie, en particulier dans le domaine de l'environnement, et le renforcement et l'amélioration de sa capacité et de son matériel de traitement électronique de l'information notamment dans l'optique du passage à l'an 2000.
16. L'aménagement des abris demeure une priorité ainsi que l'entretien régulier des locaux et des installations des postes d'observation et des camps, notamment la poursuite du programme d'achat de matériel de transmissions et de liaison hertzienne pour permettre aux camps et aux positions de la Force de rester en contact.

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

17. Il n'a pas été conclu d'accord sur le statut des forces. Toutefois, par une note verbale datée du 22 février 1976, le Gouvernement de la République arabe syrienne a informé l'Organisation des Nations Unies que la FNUOD serait traitée conformément à la Convention de 1946 sur les privilèges et immunités des Nations Unies.

V. Administration financière

A. Ressources approuvées et dépenses pour la période allant du début des opérations au 30 juin 1999

État récapitulatif des ressources

(En dollars des États-Unis)

	Montant brut	Montant net
1. Ressources		
Du début au 30 juin 1999	1 236 624 400	1 217 775 698
2. Dépenses ^a		
Du début au 30 juin 1999	1 214 148 000	1 196 022 000
Total, rubrique 1 moins 2	22 476 400	21 753 698
3. Somme portée au crédit des États Membres		
Solde inutilisé	5 641 000	5 176 800
Excédents d'années antérieures	20 997 612	20 997 612
Total, rubrique 3	26 638 612	26 174 412
4. Solde inutilisé ^b		
Total, rubrique 1 moins rubrique 2 moins rubrique 3	(4 162 212)	(4 420 714)

^a Ce montant comprend les dépenses standard pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

^b Ce montant ne comprend pas le montant inscrit à un compte d'attente conformément aux résolutions 33/13 E du 14 décembre 1978, 36/116 A du 10 décembre 1981 et 50/83 du 15 décembre 1995, de l'Assemblée générale. Pour plus de détails, voir annexe III.

B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

1. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement/organisation	Contribution	Valeur
Suisse	Service d'évacuation par avion sanitaire ^a	^b

^a Ce service n'a pas été utilisé pendant la période du 1er janvier au 31 décembre 1998.

^b La valeur de cette contribution n'a pas encore été déterminée.

2. Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant reçu</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Montant annoncé</i>
Fonds d'affectation spéciale destiné à appuyer les activités de la FNUOD^a			
Contributions en espèces			
1er février 1996-31 janvier 1998	433 615	429 267	—
1er février 1998-30 juin 1999 ^b	240 894	240 894 ^c	—
1er juillet 1999-30 juin 2000	—	—	—
Total	674 509	670 161	—

^a Créé le 1er février 1996.

^b Ce montant correspond à la contribution du Japon pour la période du 1er février 1998 au 31 janvier 1999.

^c Ce montant comprend les dépenses standard pour la période du 1er février 1998 au 31 janvier 1999.

VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents

A. Gouvernements qui fournissent actuellement des contingents

18. Actuellement, l'Autriche, le Canada, la Pologne, la Slovaquie et le Japon fournissent des contingents. Par le passé, la Finlande, la République islamique d'Iran et le Pérou en ont également fournis.

B. État des remboursements

19. Les dépenses engagées à ce titre par les États ont été intégralement remboursées jusqu'au 31 mai 1998 aux taux standard fixés par l'Assemblée générale. Il est estimé qu'un montant de 8 millions de dollars reste dû pour la période allant jusqu'au 31 décembre 1998.

VII. Matériel appartenant aux contingents

A. Méthode de remboursement

20. Aucun accord concernant le matériel appartenant aux contingents n'a été signé avec les quatre gouvernements qui fournissent des contingents à la FNUOD. Toutefois, aux fins de l'établissement du budget, les taux retenus pour les contrats de location avec services ont été appliqués à tout le matériel appartenant aux contingents de la FNUOD.

B. Besoins

21. **Matériel lourd.** Le montant prévu pour le remboursement du coût du matériel lourd (sept véhicules) d'un contingent s'élève à 118 944 dollars.

22. **Matériel spécial.** Le montant prévu pour le remboursement du coût du matériel spécial (appareil de radiographie) d'un contingent s'élève à 129 000 dollars.

23. **Soutien autonome.** Aucun montant n'est prévu au titre du soutien autonome dans les prévisions de dépenses pour l'exercice budgétaire.

24. **Facteurs applicables à la mission.** Aucun facteur n'a été appliqué à la FNUOD.

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modifications du tableau d'effectifs

	Nombre de postes		
	Actuels	Proposés	Écart net
Personnel international			
Secrétaire général adjoint	—	—	—
Sous-Secrétaire général	1	1	—
D-2	—	—	—
D-1	—	—	—
P-5	1	1	—
P-4	1	1	—
P-3	2	2	—
P-2/P-1	—	—	—
Total partiel	5	5	—
Agents des services généraux (1re classe)	—	—	—
Agents des services généraux (autres classes)	5	5	—
Total partiel	5	5	—
Service mobile	26	26	—
Service de sécurité	—	—	—
Total partiel	26	26	—
Total, personnel international	36	36	—
Personnel local	84	87	3
Personnel contractuel international	—	—	—
Volontaires des Nations Unies	—	—	—
Total partiel	84	87	3
Total	120	123	3

25. Il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs de la FNUOD pour la période de 12 mois commençant le 1er juillet 1998 les modifications suivantes :

a) Création de deux postes locaux pour la Section du traitement électronique de l'information;

b) Création d'un poste local pour le Bureau des études techniques de la Force.

26. La Section du traitement électronique de l'information a besoin de deux nouveaux postes locaux pour répondre à l'intégralité des besoins de la mission dans le domaine du traitement électronique de l'information. Le poste local supplémentaire destiné au Bureau des études

techniques de la Force doit permettre au Bureau de s'acquitter de toutes les fonctions qui ont trait à l'environnement dans la zone de la mission et de jouer un rôle de coordination au niveau de la FNUOD dans le domaine de la protection de l'environnement. On trouvera les définitions d'emploi pour les postes susmentionnés à la section D de l'annexe II. On trouvera la répartition détaillée des effectifs dans le tableau figurant ci-après.

27. Au paragraphe 7 de sa résolution 52/236 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, de continuer à s'efforcer de pourvoir localement les postes d'agent des services généraux de la Force, en tenant compte de ses besoins. À la suite de l'examen de la situation des postes, on a conclu que, pour des raisons opérationnelles, il n'était pas possible à l'heure actuelle de convertir des postes d'agent des services généraux en postes d'agent local.

B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Total	Service mobile	Agents des services généraux et catégories apparentées		Service de sécurité	Total	Personnel local	Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2			1re classe	Autres classes				
Postes dans les services organiques																
Bureau du commandant de la Force																
Effectifs actuels	–	1	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	1	–	2
Effectifs proposés	–	1	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	1	–	2
Total partiel, services organiques																
Effectifs actuels	–	1	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	1	–	2
Effectifs proposés	–	1	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	1	–	2
Administration																
Services administratifs																
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	–	1	–	2
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	–	1	–	2
Section des finances																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	1	–	1	8	11
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	1	–	1	8	11
Section du personnel et des voyages																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1	5	7
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1	5	7
Section des achats																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4	–	–	–	4	11	15
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4	–	–	–	4	11	15
Section des services généraux																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5	–	1	–	6	24	30
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5	–	1	–	6	24	30
Section des transmissions																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11	–	–	–	11	10	21
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11	–	–	–	11	10	21

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et catégories apparentées										
										Service mobile		1re classe		Autres classes		Service de sécurité		Personnel local	Total général	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total											
Section des transports																				
Effectifs actuels		-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	4	25	29		
Effectifs proposés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	4	25	29		
Section du traitement électronique de l'information																				
Effectifs actuels		-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2	1	3		
Effectifs proposés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	2	3	5		
Bureau des études techniques de la Force																				
Effectifs actuels		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Effectifs proposés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1		
Total partiel, administration																				
Effectifs actuels		-	-	-	-	1	1	2	-	4	26	-	4	-	-	30	84	118		
Effectifs proposés		-	-	-	-	1	1	2	-	4	26	-	4	-	-	30	87	121		
Total																				
Effectifs actuels		-	1	-	-	1	1	2	-	5	26	-	5	-	-	31	84	120		
Effectifs proposés		-	1	-	-	1	1	2	-	5	26	-	5	-	-	31	87	123		

IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

28. Le montant total brut des dépenses prévues au titre du fonctionnement de la FNUOD pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 est estimé à 33 247 500 dollars (montant net : 32 514 600 dollars). Environ 67 % de ces montants ont été calculés sur la base des ratios et coûts standard indiqués dans le manuel des coûts standard. Le pourcentage restant (33 %) concerne les dépenses propres à la mission et d'autres objets de dépense ne correspondant pas aux coûts standard. Les dépenses propres à la mission, y compris les rubriques ne correspondant pas aux paramètres de calcul des coûts standard, sont détaillées dans la section A de l'annexe II.

29. Les prévisions de dépenses présentées dans l'annexe I sont inférieures de 1,2 % (soit un montant brut de 396 400 dollars) aux crédits ouverts pour la période en cours (1er juillet 1998 au 30 juin 1999), non compris le montant affecté au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Cet écart s'explique essentiellement par la diminution des montants prévus pour les traitements des agents locaux en raison de la dévaluation de la monnaie locale et pour les opérations de transport, en raison de la révision à la baisse du nombre de véhicules nécessaires du fait de l'envoi de certains véhicules par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Cette diminution est annulée en partie par l'augmentation prévue du coût des rations, dans le cadre du contrat passé avec un nouveau fournisseur, au titre des dépenses relatives au personnel militaire.

30. On trouve à la colonne 1 à l'annexe I les prévisions ventilées par objet de dépenses pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, à la colonne 2 les crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, tels qu'autorisés par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/236 du 26 juin 1998 et à la colonne 3 les prévisions pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Ces dernières ne comprennent pas les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, qui font l'objet de rubriques budgétaires séparées. Aux fins de comparaison avec la colonne 3, les colonnes 1 et 2 ne comprennent pas les dépenses prévues, le montant réparti et les prélèvements au titre du compte d'appui et de la Base de soutien logistique. On trouvera le montant prévu au titre des dépenses non renouvelables à la colonne 4. La section B de l'annexe I fait apparaître la répartition des ressources par principal objet de dépenses, tandis que des explications supplémentaires sur les prévisions de dépenses sont données à la section C de l'annexe I.

31. Les renseignements complémentaires sur les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 visent à étayer les propositions concernant les dépenses non renouvelables ainsi que les propositions concernant les ressources renouvelables pour lesquelles les montants demandés accusent un écart de 10 % ou de 100 000 dollars par rapport aux montants correspondants dans le budget précédent. Les prévisions de dépenses sont analysées plus avant aux sections A à C de l'annexe II. La section A présente les dépenses renouvelables propres à la mission, la section B la répartition des ressources par rubrique du budget (coûts standard et coûts propres à la mission), la section C les dépenses non renouvelables et la section D les définitions d'emploi.

32. Tous les moyens et opérations informatisés de maintien de la paix de chaque mission ont fait l'objet d'un examen qui a pris fin en 1998, visant à rendre ces opérations compatibles an 2000, et assurer qu'elles se poursuivent sans heurt après le 31 décembre 1999. Vu le résultat de cet examen et la priorité accordée à cette question, des mesures ont été immédiatement prises pour remplacer la plupart des articles non compatibles recensés, le but étant de faire en sorte que du matériel et du logiciel compatibles an 2000 soient installés et

opérationnels avant le 31 décembre 1999. Le coût de remplacement du matériel et du logiciel non compatibles, l'amélioration et l'introduction de nouveaux systèmes et la formation du personnel sont essentiellement financés par des montants déjà prévus au budget à cet effet, ainsi que par la réaffectation d'autres ressources des budgets approuvés pour chaque mission de maintien de la paix pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Dans le cas de la FNUOD, le remplacement du matériel et du logiciel informatiques pourrait en partie être financé par le budget actuel approuvé pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Le solde est actuellement demandé dans le cadre des prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 au titre des dépenses non renouvelables.

X. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session

33. Les décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session en ce qui concerne le financement de la FNUOD sont les suivantes :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 33 247 500 dollars (montant net : 32 514 600 dollars) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;

b) Mettre en recouvrement le montant indiqué à l'alinéa a) du paragraphe 26 ci-dessus, à raison d'un montant brut de 2 770 625 dollars (montant net : 2 709 550 dollars) par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la mission au-delà du 31 mai 1999.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1) 1er juillet 1997-30 juin 1998	(2) 1er juillet 1998-30 juin 1999	(3) 1er juillet 1999-30 juin 2000	
	Dépenses ^a	Montants répartis ^{b,c}	Montant total	Dépenses non renouvelables
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	—	—	—	—
2. Contingents	17 600,0	17 787,4	18 350,8	—
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	421,0	126,5	130,7	—
b) Soutien autonome	—	—	—	—
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	300,0	300,0	300,0	—
Total partiel, rubrique 3	721,0	426,5	430,7	—
Total, catégorie I	18 321,0	18 213,9	18 781,5	—
II. Personnel civil				
1. Police civile	—	—	—	—
2. Personnel international et personnel local	5 141,0	5 553,9	5 010,3	—
3. Personnel contractuel international	—	—	—	—
4. Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
5. Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
6. Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Total, catégorie II	5 141,0	5 553,9	5 010,3	—
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	1 404,2	1 514,5	1 492,9	329,0
2. Remise en état des infrastructures	—	—	—	—
3. Transports	2 627,0	4 550,5	4 025,7	2 074,1
4. Opérations aériennes	—	—	—	—
5. Opérations navales	—	—	—	—
6. Transmissions	534,3	583,5	625,3	319,0
7. Matériel divers	657,5	900,9	1 103,0	802,5
8. Fournitures et services	1 257,1	1 288,0	1 315,9	—
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	191,7	160,0	160,0	—
Total partiel, rubrique 9	191,7	160,0	160,0	—
Total, catégorie III	6 671,8	8 997,4	8 722,8	3 524,6

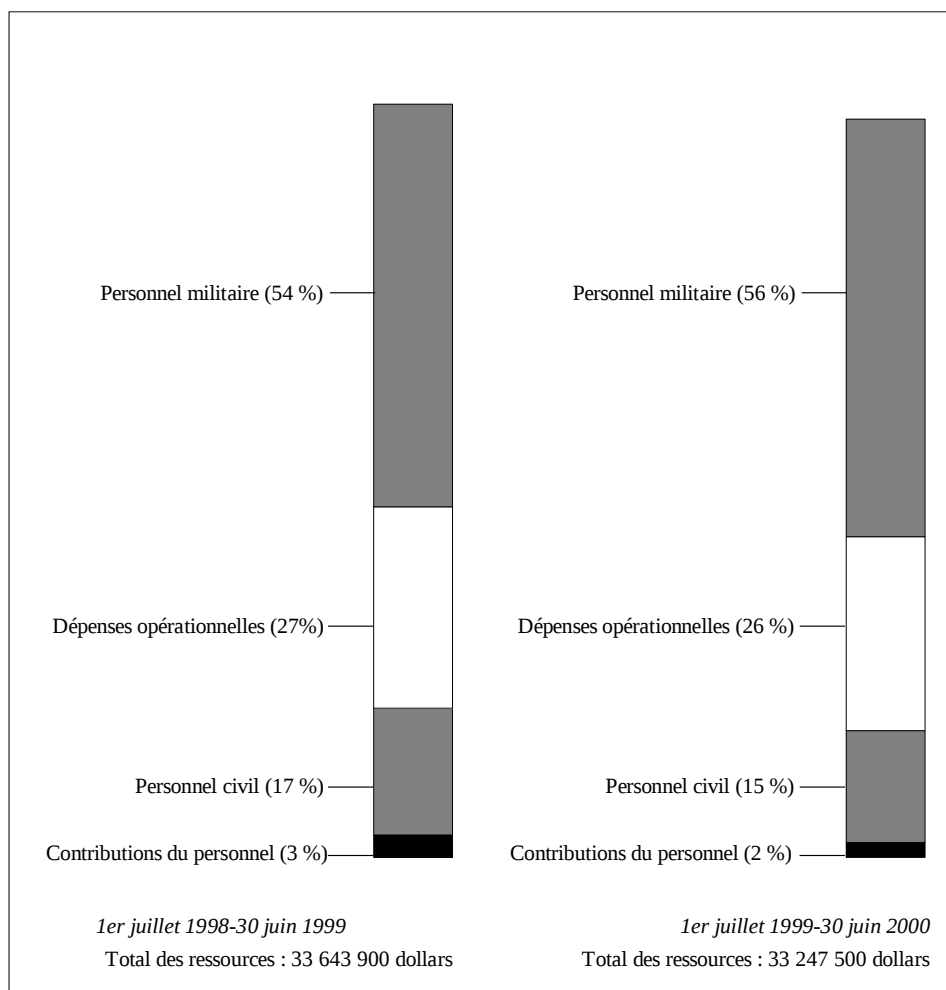
Catégorie de dépenses	(1) 1er juillet 1997-30 juin 1998	(2) 1er juillet 1998-30 juin 1999	(3) 1er juillet 1999-30 juin 2000	Dépenses non renouvelables
	Dépenses ^a	Montants répartis ^{b,c}	Montant total	
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—
2. Programmes d'information	—	—	—	—
3. Programmes de formation	—	—	—	—
4. Programmes de déminage	—	—	—	—
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—
Total, catégorie IV	—	—	—	—
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	—	—	—	—
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	—	—	—	—
VII. Contributions du personnel	690,3	878,7	732,9	—
Total, catégories I à VII	30 824,1	33 643,9	33 247,5	3 524,6
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel				
Contributions du personnel	(690,3)	(878,7)	(732,9)	—
Recettes diverses	(14,0)	(15,0)	—	—
Total, catégorie VIII	(704,3)	(893,7)	(732,9)	—
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)		—	—	—
Total, catégories VIII et IX	(704,3)	(893,7)	(732,9)	—
Total brut	30 824,1	33 643,9	33 247,5	3 524,6
Total net	30 119,8	32 750,2	32 514,6	3 524,6
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)		—	—	—
Total des ressources	30 119,8	32 750,2	32 514,6	3 524,6

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/53/779). Ils ne comprennent pas les montants affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (1 248 400 dollars) et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (458 600 dollars).

^b Voir la résolution 52/236 de l'Assemblée générale, en date du 26 juin 1998.

^c Non compris 1 756 200 dollars affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 281 400 dollars prélevés sur la masse des ressources approuvées au titre de la participation de la mission au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition des ressources par grand objet de dépense



C. Explications supplémentaires

Personnel militaire

Montant réparti : 18 213 900 dollars; dépenses prévues : 18 781 500 dollars; écart : 567 600 dollars

1. Le dépassement de 567 600 dollars prévu à cette rubrique s'explique par une hausse des dépenses afférentes aux contingents (563 400 dollars) et au matériel appartenant aux contingents (4 200 dollars).

Contingents

2. Le dépassement de 563 400 dollars prévu à cette rubrique est presque entièrement dû à la hausse du coût effectif des rations fixé dans le nouveau contrat de ravitaillement.

Matériel appartenant aux contingents

3. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût de la location avec services de 7 véhicules (3 camions utilitaires, 1 tracteur routier, 1 transporteur de matériel lourd, 1 excavatrice et 1 boueur), soit 118 944 dollars, et d'un appareil de radiographie, soit 11 700 dollars, que l'Organisation doit louer pendant l'exercice budgétaire, conformément aux nouvelles procédures de calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel des contingents.

Personnel civil

Montant réparti : 5 553 900 dollars; dépenses prévues : 5 010 300 dollars; écart : (543 600 dollars)

4. Il est demandé 543 600 dollars de moins à cette rubrique en raison de la diminution des dépenses afférentes au personnel international et local.

Traitements du personnel international et du personnel local

5. Les traitements et les dépenses communes afférents au personnel recruté sur le plan international sont calculés sur la base des taux standard de 1999 pour New York et les chiffres afférents au personnel local sont fondés sur le barème des salaires actuellement en vigueur dans la zone de la mission. Le tableau d'effectifs proposé de la Force, qui comprend 123 postes, dont 36 pour le personnel international et 87 pour le personnel local, y compris 3 postes locaux supplémentaires, a été établi sur la base d'un taux de vacance de postes nul.
6. L'importante diminution du montant prévu au titre des traitements du personnel local est due à la dévaluation de la monnaie locale, le taux de change étant passé de 23,80 à 45 livres syriennes pour 1 dollar des États-Unis le 1er janvier 1998.
7. Le montant demandé pour les autres frais de voyage comprend les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du commandant de la Force (6 720 dollars), les frais de voyage du Chef de l'administration et d'autres membres du personnel de la FNUOD lorsqu'ils se rendent à New York et du personnel de New York lorsqu'il se rend au quartier général de la FNUOD (16 720 dollars), les frais de voyage des mécaniciens et des spécialistes des transmissions lorsqu'ils doivent suivre une formation (22 725 dollars), les voyages autorisés

du personnel dans la zone de la mission (14 000 dollars), les frais de voyage d'un spécialiste des opérations aériennes et d'un spécialiste de la sécurité aérienne du Siège de New York au quartier général de la FNUOD (5 680 dollars) et les frais de voyage de deux auditeurs jusqu'à la zone de la mission (15 600 dollars). Ce montant comprend également les frais de voyage de deux fonctionnaires de la Division de l'administration et de la logistique des missions (Département des opérations de maintien de la paix) qui doivent dispenser une formation sur les nouvelles procédures applicables au matériel appartenant aux contingents (5 315 dollars).

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 8 997 400 dollars; dépenses prévues : 8 772 800 dollars; écart : (274 600 dollars)

8. Le montant indiqué (8 772 800 dollars) comprend les dépenses non renouvelables (3 524 600 dollars).

9. Il est demandé 274 600 dollars de moins à cette rubrique pour tenir compte d'une diminution de 546 400 dollars du montant prévu au titre des locaux/hébergement (21 600 dollars) et des transports (524 800 dollars), qui est en partie annulée par une augmentation de 271 800 dollars des dépenses prévues au titre des transmissions (41 800 dollars), du matériel divers (202 100 dollars) et des fournitures et services (27 900 dollars).

Locaux/hébergement

10. Le montant prévu a été révisé à la baisse pour tenir compte essentiellement de la réduction des ressources requises au titre des fournitures et services d'entretien, qui résulte de la dévaluation de la monnaie locale, et au vu des dépenses antérieures de la mission.

Transports

11. Des ressources sont prévues au titre des dépenses non renouvelables pour le remplacement des véhicules utilisés dans la zone des opérations de la FNUOD, compte tenu des critères standard de l'ONU en la matière. Quatre autres véhicules seraient fournis à la mission par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Tous les véhicules légers dont le remplacement est proposé ont plus de cinq ans ou plus de 120 000 kilomètres. Tous les véhicules spécialisés dont le remplacement est proposé ont plus de huit ans ou plus de 250 000 kilomètres. On trouvera des renseignements plus détaillés à ce sujet à la section C de l'annexe II.

12. Les ressources prévues au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien ont été calculées sur la base des dépenses d'entretien des véhicules de la FNUOD effectivement constatées. Leur montant total est de 974 600 dollars pour 389 véhicules, à raison de 1 594,80 dollars par véhicule et par an pour 270 véhicules civils (430 600 dollars) et de 4 571 dollars par véhicule et par an pour 119 véhicules militaires (544 000 dollars).

13. La diminution des dépenses afférentes aux transports a été en partie annulée par l'augmentation des ressources requises au titre du matériel d'atelier et d'essai par rapport à l'exercice précédent du fait de l'achat ponctuel de compteurs électroniques et d'antivols (système CARLOG) destinés à être installés sur les véhicules particuliers de petite et de moyenne taille de la FNUOD afin d'éviter que ceux-ci ne soient volés ou utilisés à des fins abusives et de mieux contrôler l'utilisation qui en est faite ainsi que les données relatives aux distances parcourues par chacun d'eux.

14. Le montant prévu pour l'assurance des véhicules correspond aux primes d'assurance responsabilité civile au titre de la police souscrite par la Force pour son parc de véhicules automobiles aux taux de 490 dollars par véhicule pour 376 véhicules de type courant et de 286 dollars par véhicule pour 13 véhicules blindés de transport de troupes. Sa diminution tient au fait que depuis le 1er octobre 1998, le parc automobile de la Force est assuré localement en Israël et non plus dans le cadre du programme d'assurance mondiale.

Transmissions

15. La hausse des dépenses prévues à cette rubrique est essentiellement due à l'augmentation des ressources requises pour financer le remplacement normal et la modernisation du matériel de transmissions civil et militaire indispensable énuméré à la section B de l'annexe II.

16. Le montant prévu au titre des communications par réseaux commerciaux doit permettre de couvrir les frais de location (50 000 dollars) du répéteur de satellite utilisé pour les liaisons par téléphone et télécopie et pour la transmission de données. Il doit également couvrir le coût des communications téléphoniques officielles passant par le Siège à New York (10 000 dollars), des communications téléphoniques officielles et des lignes louées (15 000 dollars), de la location de boîtes postales (5 000 dollars), du fret aérien pour la valise diplomatique (12 000 dollars), de l'accès aux données bancaires fournies en ligne par la Chase Manhattan à la Section des finances de la FNUOD (800 dollars) et d'une liaison permanente à Internet (10 000 dollars). L'inclusion de ce dernier objet de dépenses explique l'augmentation des ressources requises au titre des communications par réseaux commerciaux par rapport à l'exercice précédent.

Matériel divers

17. Des dépenses non renouvelables sont prévues pour remplacer le matériel de bureau de la FNUOD dont l'utilisation n'est plus rentable.

18. Le matériel informatique à remplacer au cours du prochain exercice, qui est indiqué à la section C de l'annexe II, n'est pas compatible 2000; il est obsolète et de faible capacité.

19. Les ressources supplémentaires demandées au titre du matériel d'observation doivent servir à financer l'achat des dispositifs d'observation nocturne à longue portée énumérés à la section C de l'annexe II.

20. Des montants sont prévus pour remplacer chaque année le matériel d'hébergement utilisé qu'il ne serait pas rentable de réparer : lits, chaises, penderies, commodes, canapés, tables basses, matériel de restauration, etc.

21. On trouvera la ventilation des dépenses non renouvelables prévues au titre du matériel divers à l'annexe II.

Fournitures et services

22. La hausse du montant prévu à cette rubrique par rapport à l'exercice précédent est essentiellement due à l'augmentation des ressources requises au titre des services divers, compte tenu des dépenses engagées par le passé.

Contributions du personnel

Montant réparti : 878 700 dollars; dépenses prévues : 732 900 dollars; écart : (145 800 dollars)

23. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel de l'Organisation. Il a été calculé sur la base des 36 postes de fonctionnaire international et 87 postes d'agent local proposés.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (878 700 dollars); dépenses prévues : (732 900 dollars); écart : 145 800 dollars

24. Le montant des contributions du personnel, qui apparaît à la catégorie VII, a été crédité à la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la FNUOD.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la mission

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
				(En milliers de dollars É.-U.)			
1. Personnel militaire							
Infanterie	821	821					
Soutien logistique	216	216					
a) Soldes et indemnités	988		988		988		
b) Indemnités versées aux spécialistes	291		291		291		10 % pour l'infanterie, 25 % pour le soutien logistique.
2. Frais de voyage du personnel militaire							
Israël	53			53			519 voyages.
République arabe syrienne	68			68			332 voyages.
Liban	67			67			252 voyages.
Chauffeur du commandant de la Force	18 173					18 173	
3. Matériel appartenant aux contingents	126 500					130 700	Voir la section C de l'annexe I.
4. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	300 000		400 000			300 000	
5. Détente et loisirs	10,50			10,50			14 jours de permission tous les douze mois.
Dépenses connexes	5,12			5,40			
6. Rations	5,50		9,00	6,00			Montant calculé sur la base du nouveau contrat de ravitaillement ayant pris effet le 1er octobre 1998.
7. Personnel civil							
Personnel international	36	36					Voir la section C de l'annexe I.
Personnel local	84	87					Voir la section C de l'annexe I.
Traitements nets	13 858					9 228	Niveau 4, échelon 5 du barème des traitements locaux applicable à Damas, au taux de change en vigueur de la monnaie locale.
Dépenses communes de personnel	5 000					3 691	
Contributions du personnel	2 800					1 200	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
				(En milliers de dollars É.-U.)			
8. Frais de voyage du personnel civil	—					—	Voir la section C de l'annexe I.
9. Location de locaux							
Bataillon autrichien, position 27, bâtiment No 1	930		a			1 025	
Bataillon autrichien, position 27, bâtiment No 2	245		a			300	
Emplacement pour l'évacuation des eaux usées	245		a			300	
Emplacement pour l'évacuation des ordures	490		a			575	
Parc de stationnement de Tibériade	8 100		a			9 000	
Électricité des locaux loués à la position 27	6 600		a			6 700	
10. Services collectifs de distribution							
Électricité	431 000		a			431 000	
Eau	42 000		a			42 000	
11. Véhicules							
Véhicules civils	303	270					
Véhicules militaires	84	119					
12. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules							
Véhicules civils	1 376		6 000			1 595	Voir la section C de l'annexe I.
Véhicules militaires	6 237		6 000			4 571	
13. Carburants et lubrifiants							
Gazole							
Camp Ziouani	0,277		a	0,277 ^b			
Camp Faouar	0,154		a	0,154 ^b			
Postes à essence	0,319		a	0,319 ^b			
Atelier transports	0,154		a	0,154 ^b			
Essence							
Camp Ziouani	0,283		a	0,283 ^b			
Camp Faouar	0,510		a	0,510 ^b			
Postes à essence	0,345		a	0,345 ^b			

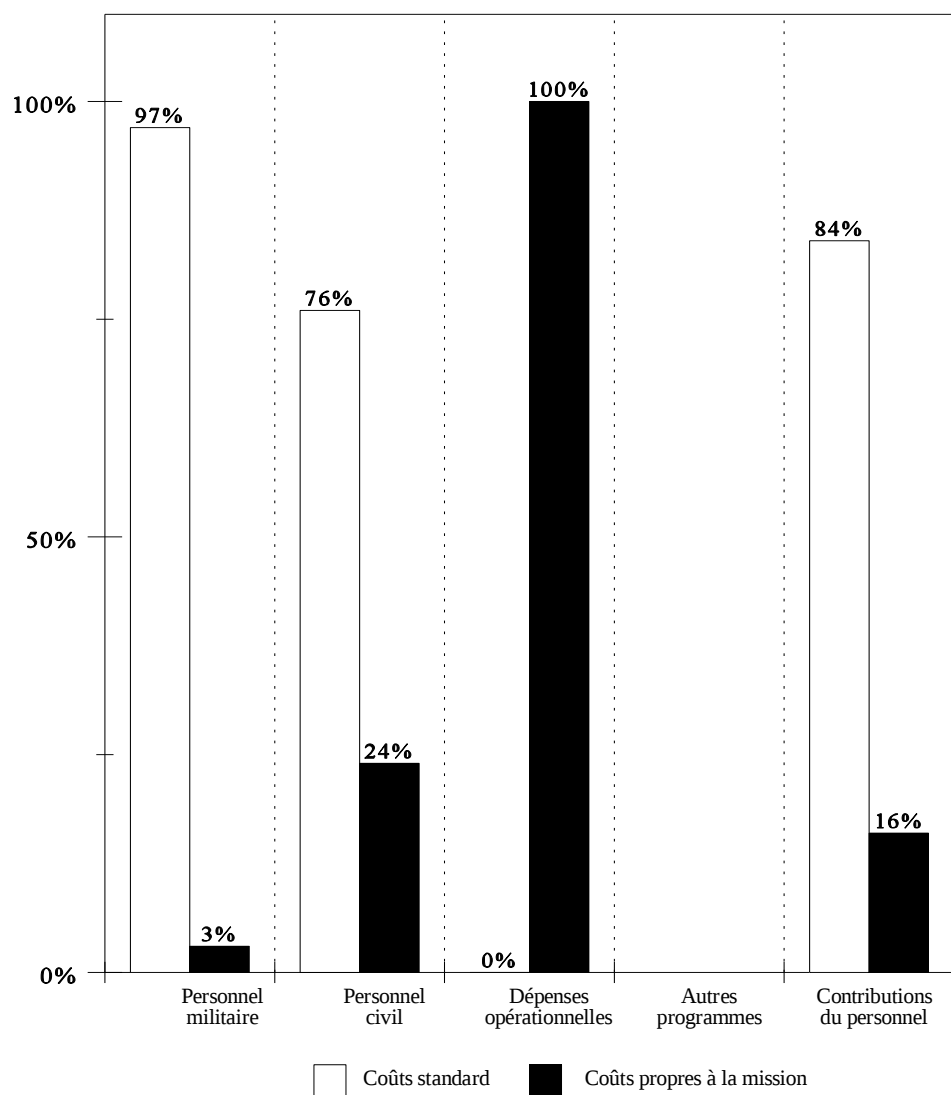
Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
14. Assurance des véhicules							
Véhicules de type courant	829	376	829			490	Montant actuel de la prime d'assurance locale pour 396 véhicules.
Véhicules blindés de transport des troupes	400	13	829			286	Voir la section C de l'annexe I.
15. Communications par réseaux commerciaux							
							Voir la section C de l'annexe I.
Télex et télégrammes	10 000		a			10 000	
Valise diplomatique	7 800		a			12 000	
Répéteur de satellite	90 000		a			50 000	
Location de boîtes postales	5 000		a			5 000	
Frais d'accès aux données bancaires	800		a			800	
Communications téléphoniques officielles et location de lignes téléphoniques dans la zone d'opérations de la Force	15 000		a			15 000	
Liaison permanente à Internet	—					10 000	
16. Services divers							
Vérification des comptes	56 800					59 900	
Services contractuels							
Coiffeur	15 684		a			15 684	
Tailleur	29 808		a			29 808	
Blanchissage	61 000		a			59 500	
Enlèvement des ordures	69 120		a			69 100	
Aides cuisiniers	24 000		a			24 000	
Commis à la saisie des données (Reality)	15 120		a			—	
Traitement et services médicaux	77 000		a			77 000	
Dépenses de représentation	5 000		a			5 000	
Autres services divers	43 700		a			43 000	
17. Fournitures diverses							
Papeterie et fournitures de bureau	110 000		a			110 000	
Fournitures médicales	120 000		a			100 000	
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	60 000		a			71 000	
Abonnements	2 200		a			2 200	
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	62 500		a			62 500	
Matériel pour la défense des périmètres	25 000		a			29 900	
Intendance et magasins	511 100		a			507 400	
18. Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	160 000		a			160 000	

^a Il n'existe pas de coût standard pour cette rubrique.

^b Explication :

	<i>Coût unitaire</i>	<i>Consommation prévue (en litres)</i>
Gazole		
Camp Ziouani	0,277	375 978
Camp Faouar	0,154	2 022 254
Postes à essence	0,319	83 538
Atelier de transport	0,154	12 000
Essence		
Camp Ziouani	0,283	81 720
Camp Faouar	0,510	235 155
Postes à essence	0,345	36 369
Lubrifiants	—	—

**B. Répartition des ressources par grande catégorie du budget :
coûts standard et coûts propres à la mission**



C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
I. Personnel militaire						—
II. Personnel civil						—
III. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement						
a) Location de locaux						—
b) Aménagement et rénovation des locaux						—
c) Fournitures d'entretien						—
d) Services d'entretien						—
e) Services collectifs de distribution						—
f) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués						—
g) Logements préfabriqués	66	—	—	—	—	—
h) Blocs sanitaires	2	—	—	—	—	—
i) Cuisines et salles à manger	4	—	—	—	—	—
j) Bureaux	8	—	—	—	—	—
k) Chambres froides	13	—	—	—	—	—
l) Stockage	15	—	—	—	—	—
m) Ateliers	3	—	—	—	—	—
n) Conteneurs maritimes	54	—	—	—	—	—
o) Divers	1	—	—	—	—	—
Total partiel, rubrique 1 a) à o)	166	—	—	—	—	—
p) Construction de locaux						
Bataillon autrichien						52 000
Amélioration de la remise de l'atelier 139 au camp Faouar (5 000 dollars); nouvelle installation de chauffage central dans les bâtiments 136, 137 et 139 du camp Faouar (36 000 dollars); nouvelle remise à la position 25 (11 000 dollars)						

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Bataillon polonais						160 000
Nouveau mirador à la position 81 (15 000 dollars); nouvel abri à bloc électrogène à la position 67 (7 000 dollars); construction de nouvelles salles de bain/toilettes à la position 66 (10 000 dollars); installation de nouvelles citernes à eau aux positions 61, 62 et 63 (13 000 dollars); construction d'un local pour le stockage des aliments à la position 60 (15 000 dollars); installation d'une nouvelle pompe pour les citernes à eau à la position 80 (2 000 dollars); construction d'un nouvel abri à la position S6, au camp Ziouani (98 000 dollars)						
Contingent canadien de soutien logistique						47 000
Démolition du bâtiment B-317 (10 000 dollars); raccordement de l'abri zéro au réseau d'égout (12 000 dollars); remplacement de la station de ravitaillement (25 000 dollars)						
Total partiel, rubrique 1 p)						259 000
q) Amélioration des routes						
Bataillon autrichien						28 500
Amélioration ou réparation des routes aux positions 10, 14, 16, 16B, 17, 31 et 37 et des routes empruntées par les patrouilles entre Hardar et Signal Hill et dans la zone de la 1re compagnie						
Bataillon polonais						41 500
Amélioration ou réparation des routes aux positions 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 80, 81, 82, 83 et 85, des chemins de patrouille «Coyote» et «Foxtrot», ainsi qu'entre la position 81 et Kundah						
Total partiel, rubrique 1 q)						70 000
Total, rubrique 1	166	–	–	–		329 000
2. Remise en état des infrastructures						
3. Transports						
a) Achat de véhicules						
Véhicules tout terrain	–	2	–	2	44 000	88 000
Berlines lourdes	4	2	–	2	23 000	46 000
Berlines moyennes	–	–	–	–	–	–
Berlines légères	37	20	–	20	9 000	180 000
Jeeps légères 4 x 4	4	–	–	–	–	–
Jeeps moyennes 4 x 4	102	16	–	16	13 000	208 000
Jeeps lourdes 4 x 4	5	–	–	–	–	–
Autocars légers	48	17	–	17	17 000	289 000
Autocars moyens	9	1 ^a	–	1	50 000	50 000
Camions ambulances	9	1	–	1	43 000	43 000
Camions légers (cabine double)	–	10	–	10	13 000	130 000
Camions légers (cabine simple)	70	29	–	29	12 000	348 000
Camions moyens	19	2 ^a	–	2	75 000	150 000

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Camions moyens avec grue	2	—	—	—	—	—
Camions lourds	—	—	—	—	—	—
Camions-grues moyens	—	—	—	—	—	—
Camions à benne	—	—	—	—	—	—
Camions-citernes (4 x 4)	7	—	—	—	—	—
Autopompes (4 x 4) mousse et eau	2	—	—	—	—	—
Camions-ateliers	—	—	—	—	—	—
Camions frigorifiques	2	1	—	1	95 000	95 000
Camions de vidange	3	—	—	—	—	—
Camions-citernes (eau, 4 x 4)	11	1 ^a	—	1	70 000	70 000
Dépanneuses moyennes	1	—	—	—	—	—
Dépanneuses lourdes	2	—	—	—	—	—
Tracteurs (semi-remorque)	1	—	—	—	—	—
Tracteurs moyens (personnel, autoneige)	3	1	—	1	150 000	150 000
Chasse-neige	1	—	—	—	—	—
Excavatrices	1	—	—	—	—	—
Bouteurs	2	—	—	—	—	—
Chargeuses à prise frontale (légères, montées sur tracteur)	—	—	—	—	—	—
Chargeuses à prise frontale (lourdes)	1	—	—	—	—	—
Niveleuses	1	—	—	—	—	—
Chariots élévateurs à fourche (entrepôt)	7	—	—	—	—	—
Chariots élévateurs à fourche (lourds)	2	—	—	—	—	—
Véhicules blindés						
À chenille	3	—	—	—	—	—
À roues	8	—	—	—	—	—
Total partiel	367	103	—	103		1 847 000
Fret (15 %)						277 050
Total partiel						2 124 050

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
À déduire : Valeur des véhicules de la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi transférés à la mission						270 000
Total partiel, rubrique 3 a)						1 854 050
b) Location de véhicules						—
c) Matériel d'atelier						
Véhicules civils						154 000
Véhicules militaires						66 000
Total partiel, rubrique 3 c)						220 000
d) Pièces de rechange, réparations et entretien						—
e) Carburants et lubrifiants						—
f) Assurance						—
Total, rubrique 3	367	103	—	103		2 074 050
4. Opérations aériennes						—
5. Opérations navales						—
6. Transmissions						
a) Éléments complémentaires						
Matériel de transmissions						
Matériel VHF						
Postes mobiles (ordinaires)	14	10	—	10	500	5 000
Répéteurs (ordinaires)	—	4	—	4	2 000	8 000
Postes portatifs	—	—	—	—	—	—
Avertisseurs individuels portatifs	—	5	—	5	130	650
Avertisseurs individuels portatifs	—	5 ^a	—	5	130	650
Postes militaires	—	—	—	—	—	—
Stations fixes (ordinaires)	22	10	—	10	1 200	12 000
Matériel HF						
Stations fixes	4	—	—	—	—	—
Postes mobiles	—	—	—	—	—	—
Voie multiplex	—	—	—	—	—	—
Chargeurs de batteries (24/48 volts)	—	—	—	—	—	—
Matériel de satellite						
Microterminal (VSAT)	1	—	—	—	—	—
Matériel militaire						
Standard militaire de campagne	21	3	—	3	2 000	6 000
Postes radio militaires	262	—	—	—	—	—
Chargeurs de batteries	34	20 ^a	—	20	100	2 000
Haut-parleurs	—	—	—	—	—	—
Postes portatifs	—	—	—	—	—	—
Casques pour les systèmes d'intercommunication des véhicules blindés de transport de troupes	—	12	—	12	1 200	14 400
Matériel téléphonique						
Central (PABX) civil	3	—	—	—	—	—

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Liaisons téléphoniques rurales	—	—	1	1	8 600	8 600
Liaisons hertziennes	—	2	—	2	89 000	178 000
Téléphones de campagne	237	66	—	66	400	26 400
Centraux téléphoniques	1	—	—	—	—	—
Téléphones ruraux	—	—	—	—	—	—
Téléphones de bureau	—	—	—	—	—	—
Total partiel	599	137	1	138		261 700
À déduire : Valeur du matériel de transmissions de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi transféré à la mission						2 650
Total partiel, matériel de transmissions						259 050
Pièces de rechange et fournitures						—
Matériel d'atelier et d'essai						
Matériel civil						43 300
Matériel militaire						16 600
Total partiel, matériel d'atelier et d'essai						59 900
b) Contrat relatif au réseau principal						—
Total, rubrique 6	599	137	1	138		318 950

7. Matériel divers

a) Mobilier de bureau

Bureaux ministre (double classeur)	187	—	—	—	—	—
Bureaux ministre (classeur simple)	153	—	—	—	—	—
Bureaux de dactylographe	102	5	—	5	250	1 250
Bouches d'aération, ventilateurs	—	—	—	—	—	—
Rayonnages métalliques	262	—	—	—	—	—
Étagères à monter	4	10	—	10	100	1 000
Fauteuils pivotants	252	20	—	20	150	3 000
Fauteuils rembourrés	107	—	—	—	—	—
Fauteuils de direction pivotants	25	—	—	—	—	—
Chaises ordinaires tapissées empilables	347	—	—	—	—	—
Chaises de bureau métalliques	236	—	—	—	—	—
Stations de travail modulaires	115	12	—	12	50	600
Tables de bureau	267	—	—	—	—	—
Classeurs (deux tiroirs)	54	—	—	—	—	—
Classeurs (quatre tiroirs)	214	3	—	3	200	600
Total partiel, rubrique 7 a)	2 325	50	—	50		6 450

b) Matériel de bureau

Grosses photocopieuses	16	1	—	1	5 000	5 000
Photocopieuses moyennes	12	—	—	—	—	—
Petites photocopieuses	21	—	—	—	—	—
Télécopieurs	50	5	—	5	1 300	6 500
Rétroprojecteurs	9	—	—	—	—	—

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Déchiqueteuses	6	—	—	—	—	—
Machines à écrire	70	—	—	—	—	—
Lampes de bureau	75	—	—	—	—	—
Ventilateurs de bureau oscillants	165	—	—	—	—	—
Horloges murales	—	—	—	—	—	—
Calculatrices imprimantes	126	—	—	—	—	—
Total partiel, rubrique 7 b)	550	6	—	6		11 500
c) Matériel informatique						
Câble, RG45 UTP (fibre optique), 100 yards (environ 92 mètres)	—	—	50	50	50	2 500
Ordinateurs de table	159	—	—	—	—	—
Ordinateurs de table (Pentium)	115	98	—	98	1 500	147 000
Concentrateurs, 8 ports	—	—	8	8	500	4 000
Concentrateurs, 16 ports	—	—	20	20	700	14 000
Cartes d'interface, réseaux PCI 100 Mb	—	—	200	200	150	30 000
Cartes d'interface, réseaux imprimantes laser	—	—	8	8	200	1 600
Ordinateurs portatifs	30	11	—	11	1 900	20 900
Ordinateurs portatifs (Pentium)	5	10	—	10	2 500	25 000
Écrans couleurs 15" SVGA	260	—	—	—	—	—
Écrans couleurs 17" SVGA	—	5	—	5	700	3 500
Scanneurs	—	—	1	1	10 000	10 000
Serveurs	11	9	—	9	16 000	144 000
Serveurs (OS/2)	—	—	—	—	—	—
Imprimantes grande vitesse	1	2	—	2	3 200	6 400
Imprimantes vitesse normale	183	30	—	30	900	27 000
Répéteurs, Ethernet, Cabletron Minimac	54	—	—	—	—	—
Unités d'alimentation non interruptible, 1 000-1 200 VA	—	55	—	55	700	38 500
Unités d'alimentation non interruptible, 400-600 VA	256	—	—	—	—	—
Total partiel, rubrique 7 c)	1 074	220	287	507		474 400
d) Systèmes d'exploitation et programmes de bureautique						
Microsoft Windows (en anglais, arabe et allemand)	—	—	3	3	100	300
Microsoft Office 97	—	—	1	1	650	650
Windows NT, version serveur	—	—	4	4	800	3 200
Total partiel, rubrique d)	—	—	8	8		4 150
Total partiel, rubriques 7 c) et d)	1 074	220	295	515		478 550
e) Groupes électrogènes						
Moins de 50 kVA	190	—	—	—	—	—
De 50 à 110 kVA	30	—	—	—	—	—
Plus de 110 kVA	10	—	—	—	—	—
Total partiel, rubrique 7 e)	230	—	—	—		—

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
f) Matériel d'observation						
Dispositifs d'observation nocturne, 300-600 m	74	13	—	13	4 000	52 000
Dispositifs d'observation nocturne, 1 000- 2 000 m	—	2	—	2	10 000	20 000
Jumelles de vision nocturne, modèle 90	2	—	—	—	—	—
Jumelles de géomètre	43	—	—	—	—	—
Jumelles	157	—	—	—	—	—
Projecteurs orientables	54	—	—	—	—	—
Projecteurs	149	—	—	—	—	—
Boussoles	—	—	—	—	—	—
Total partiel, rubrique 7 f)	479	15	—	15		72 000
g) Citernes à essence et débitmètres						—
h) Matériel médical et dentaire						60 000
i) Matériel d'hébergement						135 000
j) Matériel divers						39 000
k) Matériel pour la défense des périmètres						—
l) Matériel d'épuration de l'eau						—
m) Matériel de réfrigération						—
n) Pièces de rechange, réparations et entretien						—
Total, rubrique 7	4 658	291	295	586		802 500

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2 + 3)	(5)	(6) = (4 x 5)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
8. Fournitures et services						—
9. Fret aérien et de surface						—
Total, catégorie III	5 790	531	296	827		3 524 500
IV. Autres programmes						—
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)						—
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix						—
VII. Contributions du personnel						—
Total, catégories I à VII	5 790	531	296	827		3 524 500

^a Articles devant être transférés depuis la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

D. Définitions d'emploi : nouveaux postes

Personnel local

1. *Administrateur réseau au camp Faouar (un poste), G-6*
Assistant chargé du traitement électronique de l'information au camp Ziouani (un poste), G-6

À l'heure actuelle, la Section du traitement électronique de l'information (TEI) fait essentiellement appel au personnel militaire pour assurer les services nécessaires dans les différents lieux d'affectation de la zone de la mission où le personnel local ne peut se rendre. Or les membres du personnel militaire ne sont affectés sur place que pour une durée d'un an et il leur faut généralement quatre à six mois avant de bien connaître les différents systèmes de réseau et de traitement de l'information des Nations Unies qui sont assez complexes. Des agents locaux permanents seraient mieux à même d'assurer la continuité des services nécessaires à la FNUOD.

Sous la supervision directe du chef de la Section, le titulaire est essentiellement chargé d'assurer la gestion des réseaux, la maintenance des serveurs, l'administration des systèmes Sun et Reality ainsi que la gestion de Lotus Notes et de cc:mail, l'installation des applications en usage à l'Organisation sur tous les postes de travail, le dépannage au jour le jour, l'assistance technique et la formation de tous les utilisateurs.

En particulier, le titulaire aurait les fonctions suivantes:

- a) Installation et administration des réseaux et serveurs locaux, y compris :
 - i) Planification des réseaux, étude des sites, mise en place des réseaux en tenant compte des possibilités d'évolution et de la topologie de ces derniers, ainsi que du type de serveurs, établissement des schémas de câblage;
 - ii) Installation et essai des serveurs de fichiers, des systèmes d'exploitation des réseaux et des interconnexions;
 - iii) Mise en place d'une configuration standard sur les réseaux et les postes de travail;
 - iv) Mise en place des moyens nécessaires à l'intégrité et à la sécurité des réseaux, ainsi qu'à une utilisation optimale des ressources, gestion des droits d'accès et surveillance des performances;
 - v) Contrôle antivirus, récupération et sauvegarde des données;
 - vi) Réparation et remplacement de tout support d'interconnexion;
 - vii) Contrôle de l'accessibilité de tous les réseaux et sites éloignés (Siège, Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, et autres missions);
 - viii) Établissement des spécifications des composants de réseau, du matériel de connexion et des logiciels serveur à acheter;
- b) Administration des systèmes Sun et Reality et gestion des programmes Lotus Notes et cc:mail utilisés par la FNUOD, y compris :
 - i) Administration au jour le jour et contrôle du bon fonctionnement de ces systèmes et programmes;
 - ii) Attribution de codes d'identification et de mots de passe aux utilisateurs et contrôle des droits d'accès;
 - iii) Conception et édition d'états de gestion;

- iv) Développement d'applications pouvant être exploitées sous Lotus Notes et partagées soit localement soit par différentes missions, l'objectif visé étant de dématérialiser et d'informatiser les procédures;
- v) Mise à jour des systèmes, conformément aux instructions fournies par la Division de l'administration et de la logistique des missions et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi;
- c) Mise en place des applications en usage à l'Organisation sur tous les postes de travail, y compris :
 - i) Installation de toutes les applications courantes sur les postes de travail;
 - ii) Conversion de certains fichiers utilisateur en un format compatible avec les applications courantes;
 - d) Identification et résolution des incidents, formation et assistance aux utilisateurs, y compris :
 - i) Réparation et remplacement de composants (cartes mères, cartes vidéo, modules de mémoire pour imprimantes, etc.);
 - ii) Dépannage des imprimantes;
 - iii) Initiation à l'utilisation des logiciels et du matériel;
 - iv) Organisation de stages de formation au traitement électronique de l'information.

2. *Commis à la protection de l'environnement, G-3/4*

Sous la supervision directe de l'officier du génie de construction de la Force, le titulaire assiste ce dernier, lui soumet des avis sur toutes les questions liées à l'environnement dans la zone de la mission et assure la coordination au sein de la FNUOD pour les questions liées à la protection de l'environnement. Il maintient des contacts avec les officiers du génie de construction des contingents pour veiller à ce que toutes les mesures nécessaires à la protection de l'environnement soient adoptées et mises en oeuvre.

En particulier, le titulaire aurait les fonctions suivantes:

- a) Évaluation de l'impact des systèmes d'approvisionnement en eau et des réseaux d'égout et de traitement des eaux usées du camp Faouar et suivi des inspections et des éventuels travaux de réfection nécessaires à la protection de l'environnement;
- b) Inspection régulière et entretien des chaudières et des postes de ravitaillement du camp Faouar, l'objectif étant de prévenir la contamination des sols ou de l'air (par la fumée des cheminées);
- c) Coordination des études préliminaires, de la conception, de l'établissement des plans, de la passation des contrats et des achats pour tous les projets et travaux réalisés au camp Faouar ayant un impact sur l'environnement;
- d) Coordination avec tous les officiers du génie de construction des contingents pour tous les projets ayant un impact sur l'environnement;
- e) Archivage de tous les plans et cartes du camp Faouar et de la zone de séparation. Mise à jour de ces documents en fonction des travaux de construction ou de démolition réalisés au camp Faouar;
- f) Organisation tous les trimestres de stages de formation et d'activités de sensibilisation aux problèmes de l'environnement. Diffusion d'articles, affichage de messages

et organisation de conférences à intervalles réguliers à l'intention du personnel militaire et civil affecté à la FNUOD;

g) Fourniture d'une assistance aux officiers du génie de construction des contingents pour interpréter ou préciser les règlements de construction rédigés en arabe et aux entrepreneurs syriens pour interpréter ou préciser les règlements autrichiens ou canadiens;

h) Instauration du recyclage permanent des papiers et déchets de toutes les installations de la FNUOD;

i) Lancement d'un programme de boisement et d'entretien des arbres au camp Faouar et dans la zone de séparation;

j) Lancement et coordination d'un programme d'inspection et d'entretien préventif des structures, installations électriques et canalisations, ainsi que du site et des voies d'accès de tous les bâtiments du camp Faouar;

k) Tous travaux techniques ou de génie demandés par les officiers du génie de construction de la Force et des contingents.

Annexe III

Observations et commentaires concernant les recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Au paragraphe 4 de son rapport (A/52/860/Add.5) en date du 6 avril 1998, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé au Secrétaire général de revoir la question et de formuler des recommandations au sujet des montants inscrits à un compte d'attente en raison de la suspension de l'application de l'article 4.3 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies.

2. On se rappellera que, dans plusieurs de ses résolutions, dont la première a été la résolution 33/13 E du 14 décembre 1978, l'Assemblée générale a suspendu temporairement l'application des dispositions des alinéas b) et d) de l'article 5.2 et des articles 4.3 et 4.4 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les montants qui devaient être sinon annulés en vertu desdites dispositions, ces montants devant demeurer inscrits à un compte d'attente jusqu'à ce que l'Assemblée générale prenne une nouvelle décision. Après l'adoption de la résolution 47/204 de l'Assemblée en date du 22 décembre 1992, le montant inscrit au compte d'attente pour la période allant jusqu'au 30 novembre 1991 s'élevait au total à 64,9 millions de dollars.

3. On se rappellera également que, dans sa résolution 36/116 A du 10 décembre 1981, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à un compte spécial le solde des contributions mises en recouvrement auprès d'un État Membre, qui s'élevait à 36 millions de dollars. En outre, en vertu de la résolution 50/83 de l'Assemblée générale en date du 15 décembre 1995, les montants inscrits au compte d'attente ont été réduits de 15,3 millions de dollars afin de compenser en partie l'exemption accordée à l'Afrique du Sud à l'égard de ses contributions non réglées aux diverses opérations de maintien de la paix durant la période allant du 30 septembre 1974 au 23 juin 1994. Déduction faite de ces montants de 36 millions et de 15,3 millions de dollars, le solde net du compte d'attente s'élève à 13,6 millions de dollars.

4. Les mouvements de trésorerie du compte spécial de la FNUOD depuis sa création jusqu'au 30 juin 1999 (montant estimé au 31 décembre 1998) sont détaillés ci-dessous.

<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
État récapitulatif des recettes et des dépenses		
1. Recettes		
Contributions réglées	1 125,5	1 125,5
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	a	a
Intérêts créditeurs (pour la période terminée le 30 juin 1998)	3,9	3,9
Recettes accessoires	—	—
Total, rubrique 1	1 129,4	1 129,4
2. À déduire : montant total des dépenses de fonctionnement ^b	1 214,2	1 196,0
3. Déficit d'exploitation prévu (rubrique 1 moins rubrique 2)	(84,8)	(66,6)

^a Contributions volontaires de Chypre : 629 dollars pour la période du 1er janvier au 30 novembre 1996.

^b Montant établi à partir du rapport sur l'exécution du budget.

5. Le montant net des sommes inutilisées depuis la création du compte spécial jusqu'au 30 juin 1999 s'élevait à 4,4 millions de dollars en valeur négative, comme indiqué à la section

V.A du rapport, et celui du déficit d'exploitation prévu à 66,6 millions de dollars, comme indiqué plus haut, il convient de laisser sur le compte d'attente les 13,6 millions de dollars qui y sont inscrits. Le Secrétaire général examinera de nouveau la question lors de l'établissement des prévisions de dépenses de la mission pour 2000/01 et formulera, le cas échéant, des recommandations en conséquence.

Organigramme au 31 janvier 1999

